



Plan stratégique de la mandature 2019-2025

de la Chambre d'Agriculture des
Vosges

Axes et orientations stratégiques 2019-2025

Axe 1

L'exploitant et son exploitation

Economie
Performance
Solidité de l'exploitation

Oser sortir du cadre pour renforcer la performance de nos exploitations Vosgiennes et la confiance des exploitants.

Dynamiser la gestion de la forêt privée.

Axe 2

L'exploitant, son exploitation dans son contexte

Une agriculture intégrée, acceptée et adaptée à son environnement

Conforter la dynamique économique de l'élevage et de la filière forêt/bois en saisissant les nouvelles opportunités liées au territoire, à l'énergie et au climat.

Axe 3

Une chambre d'agriculture tournée vers ses clients

Accroître notre expertise et la qualité de nos services auprès de nos clients en développant la coopération avec nos partenaires et en renforçant notre autofinancement.

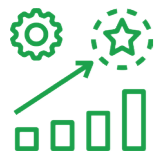
Orientations et actions stratégiques 2019-2025



Directrice
Anne-Marie VIEU



Président
Jérôme MATHIEU



Des élus impliqués dans les choix stratégiques de développement du conseil et des priorités R&D



Offrir une gamme de conseils dans nos 6 marchés

- Adaptée à chaque segment de clientèle
- Connue des agriculteurs, forestiers, collectivités et partenaires



Mettre en place un programme d'actions R&D en cohérence avec les attentes sociétales et la rentabilité économique des exploitations



- Portée par tous les collaborateurs
- Une offre de service développée par des experts de haut niveau, spécialisés dans leur mission de conseils

Au moins 1 visite dans chaque exploitation agricole vosgienne

6 rencontres annuelles élus/collaborateurs en groupe projet

Un trafic significatif sur les réseaux sociaux (3000 like facebook – 1000 abonnés twitter)

Au moins 50% de la TAFNB affectée à la R&D – expérimentation – prospective

5% du temps des conseillers consacrés à l'écoute des besoins du terrain

1 outil de présentation élus/collaborateurs

1 événement terrain mensuel « démonstration – témoignage – retour d'expérience »

+ 300 k€ CA à échéance 2025

Au moins une **offre** par marché intégrant l'innovation (nouvelles technologies/numérique, nouvelles certifications, réseaux sociaux...) **en 2025**

1 à 3 conseillers dans chaque marché spécialisés à **100%** dans le conseil marchand technique ou stratégique

1 grille tarifaire qui tient compte de la **spécificité** de la prestation et de son **coût de production**

Réaliser au moins une **prestation** (hors mission de services publics) auprès de **50%** des exploitations professionnelles vosgiennes.

Identifier un fonds « Innovation/conseils » dans le **budget**

Construire une **offre** ou des **actions** annuelles avec nos **partenaires** dans chacun de nos marchés.

Organiser des Journées terrain « vis ma vie » : élus + collaborateurs

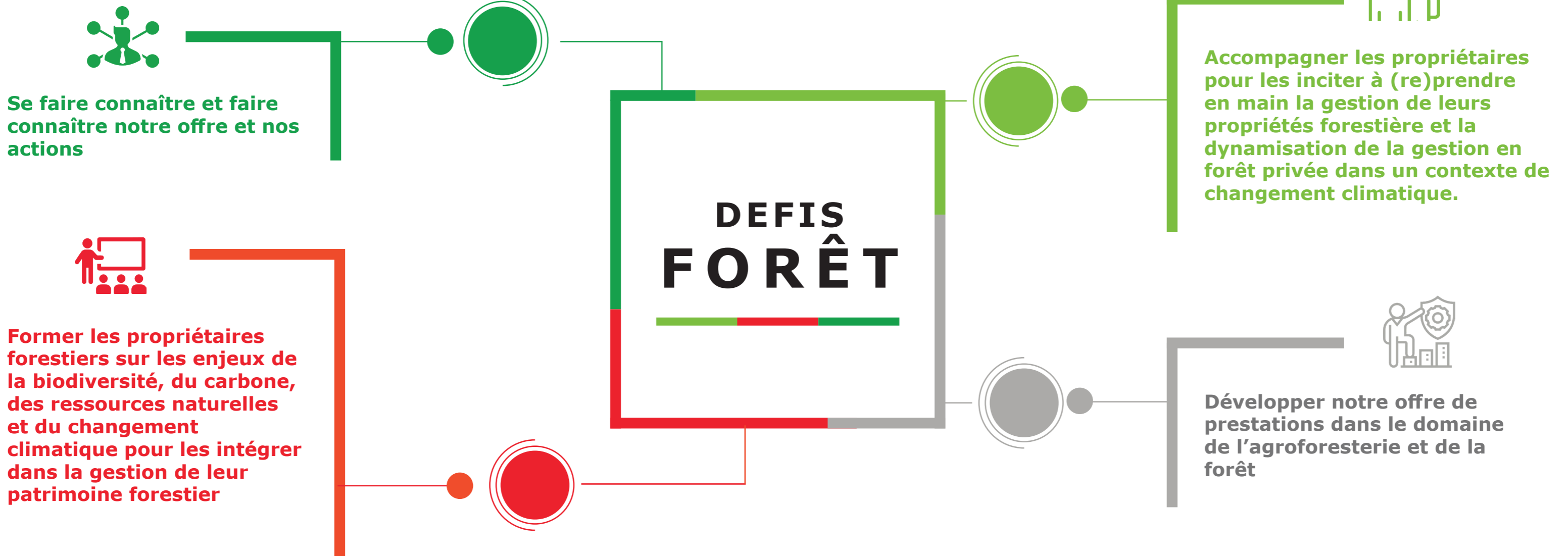
Orientations et actions stratégiques 2019-2025



Elu de référence
Jérôme MATHIEU



Responsable marché
Christophe SCHILT



Augmenter le nombre de propriétaires adhérents aux associations locales de Forestiers Privés des Vosges

4 réunions d'information ou de formation par an

1 ETP prestations

Au moins **280 parcelles** cadastrales entrées en bourse foncière ou ayant fait l'objet d'une **procédure de biens vacants** et sans maître

32 000 unités mobilisées en moyenne par an grâce à l'animation dont au minimum **30 %** sous forme de chantiers groupés (sur une base de **5** conseillers forestiers et fonction du marché)

Orientations et actions stratégiques 2019-2025



Elu de référence
Jean Louis LACROIX



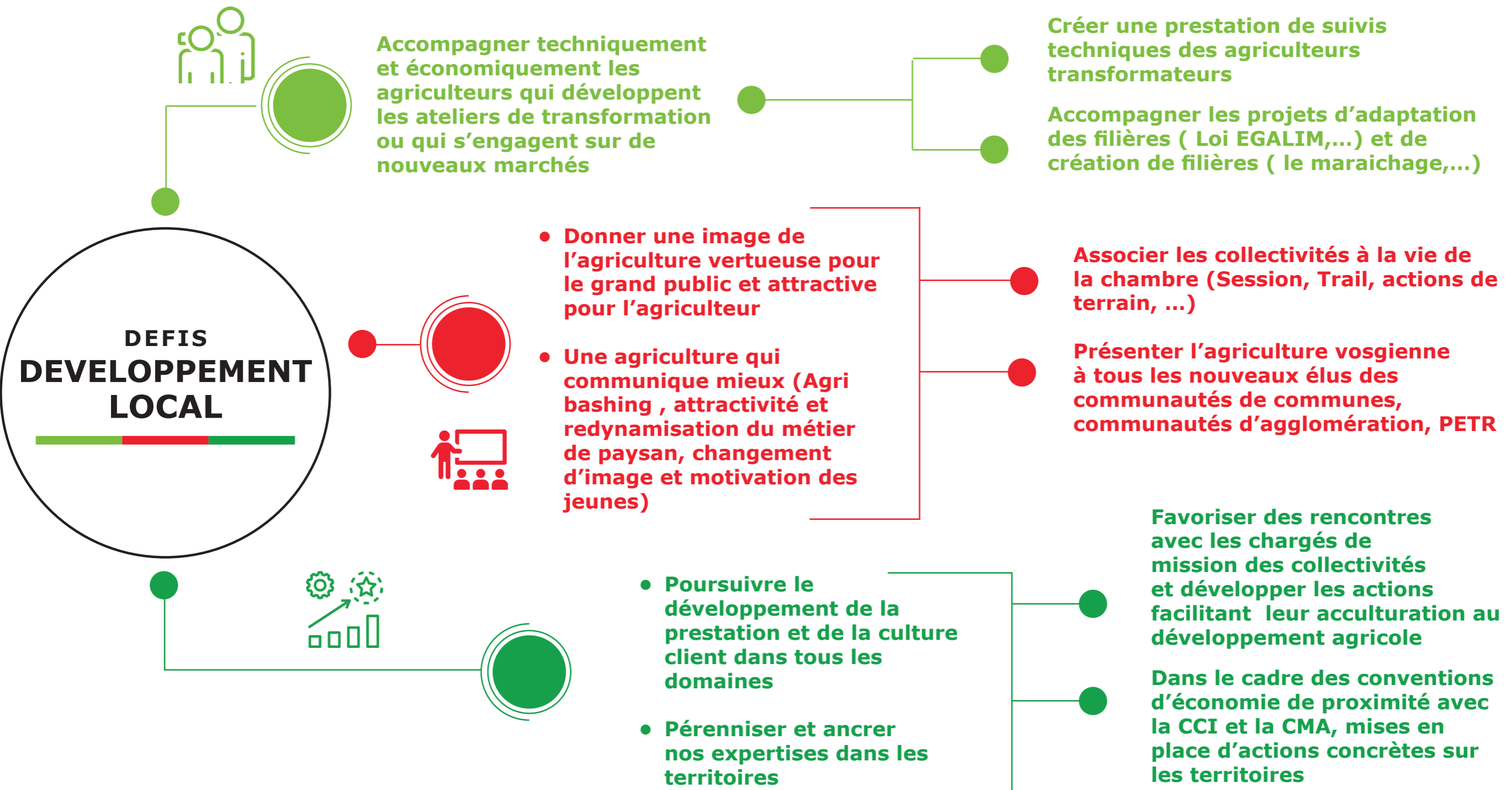
Elu de référence
Lydie SAUNIER



Elu de référence
Thierry MOUROT



Responsable marché
Agnès LEGRAND



Etre présents dans
100% des **projets**

portés par les collectivités dans le domaine agricole

100% des communautés de communes , d'agglomération, PETR, rencontrés lors de rendez-vous

Accompagner 30%
des agriculteurs qui font de la transformation

Etre impliqués dans **60%** des
projets de **filieres**

Orientations et actions stratégiques 2019-2025



Elu de référence
Isabelle PERRY



Responsable marché
Romain CHARLES



Cultiver la complémentarité avec les partenaires en développant des projets communs



Promouvoir nos marques BF/VT, nos adhérents et faire connaître notre accompagnement auprès des professionnels (restaurants, traiteurs, boutiques...) et des acteurs territoriaux



Développer et professionnaliser notre offre de service et notre mode de commercialisation

Présenter les marques (avantages, enjeux, objectifs) aux partenaires : JA, FDSEA, le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, ...

Proposer **6 prestations** « événementiels » à la carte Vosges Terroir/Bienvenue à la Ferme par an (par ex : marché, salon de l'agriculture, événement, restaurant, ...)

Réaliser un plan de com pour promouvoir le nouveau label avec un nouveau logo

Présenter les marques aux collectivités lors d'un **événement** développement local (cahier des charges, ex de projets collectifs...)

Réaliser une étude de concurrence des autres marques

10 producteurs prescripteurs des marques identifiés pour **promouvoir** notre offre de service : vidéo promotionnelle, témoignages Paysan Vosgien, nouveaux prospects, PO...

Réaliser une étude de marché producteurs sur l'Ouest du département

Lancer le **nouveau label** « Je Vois la Vie en Vosges Terroir » en partenariat avec le Conseil Départemental

80 000 euros de prestations ou d'adhésions par an

Mettre en place un **nouveau** cahier des charges Vosges Terroir

Un trafic **significatif** sur les **réseaux sociaux** (2000 adhérents facebook)

Orientations et actions stratégiques 2019-2025



Elu de référence
Lydie SAUNIER



Responsable marché
Marc Antoine PHILIPPE



Développer le conseil Global Stratégique : vision à 360° de l'exploitation agricole, avec l'appui des conseillers spécialisés, tout au long du cycle de vie d'une exploitation : installation, développement, diversification, réorientation, transmission



Accompagner les agriculteurs au-delà de la mission de service publique pour alléger leurs tâches administratives



Mettre en place une prestation médiation / conciliation



Se faire connaître et faire connaître notre offre et nos actions auprès des partenaires



**DEFIS
ENTREPRISE**

Lancer une prestation médiation/conciliation : 10 000

Augmenter le chiffre d'affaires annuel du marché entreprise de **50 000 €**

Être présents sur les forums, salons liés à l'installation, transmission, création d'entreprise

Proposer **2 à 3 nouvelles prestations** fin de mandature liées à la simplification administrative

Organiser une **rencontre annuelle** avec les **partenaires** : comptables, banques, notaires, collectivités....

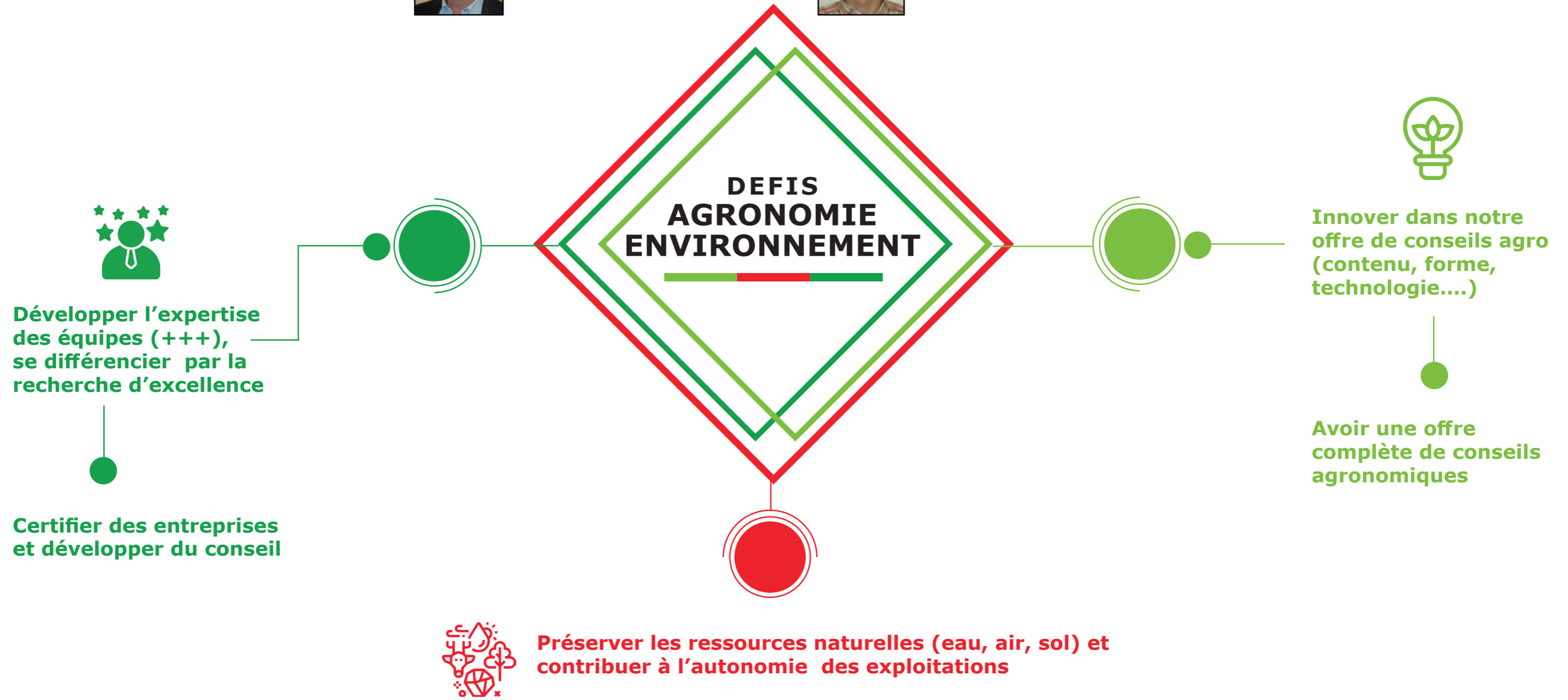
Orientations et actions stratégiques 2019-2025



Elu de référence
Bertrand MATHIEU



Responsable marché
Benoit BROUANT



200 utilisateurs du logiciel **Mes Parcelles** (doubler le nombre d'utilisateurs)

80 000 € en prestation supplémentaire par an

Diffuser une **NEWSLETTER** bimensuelle (type Flash Agri) à **tous nos clients** (multi Marchés)

Des **rendez-vous** « terrain » **bimestriels** avec des thématiques croisées (valorisation des données acquises en R&D)

Qualification et **spécialisation** de **3 conseillers**

50% des unités de **méthanisation** en **suivi**

Orientations et actions stratégiques 2019-2025



Elu de référence
Mickaël MOULIN



Responsable marché
Matthieu HAMMER



Elu de référence
Jean Louis LACROIX



Elu de référence
Thierry MOUROT

Continuer à développer la différenciation par l'expertise de haut niveau des équipes sur tous les axes choisis : nutrition, conseil fourrager (dont herbe) et orientée vers toutes les productions

- Multiplication des formations Obsalim (Initiation et Perfectionnement)
- Développer une offre conseil fourrager haut de gamme en renforçant la complémentarité entre élevage et agronomie

Permettre aux éleveurs de bénéficier d'une meilleure autonomie décisionnelle

Mettre l'élevage au cœur de la stratégie de la chambre en trouvant les moyens et les sources d'innovation pour maintenir l'élevage

Adapter le mode de production à la demande (Bio, sans OGM, HVE ...) en restant maître de la communication envers le consommateur

DEFIS ELEVAGE

Leader sur l'accompagnement à la diversification

155 clients nutrition en 2023

Passer 3 % de WEB EDE en Est Elevage par an

Développer des suivis au-delà du projet

1 conseiller fourrager haut de gamme **100%** prestation en 2021

Gagner 1% de Mouvement internet par an

Maintenir l'équilibre actuel par rapport à la **SAU** (310 000 ha forêt, 145 000 ha PP et 75 000 ha cultures)

Créer 1 groupe d'échanges techniques

4 manifestations Grand Public par an avec promotion de l'élevage

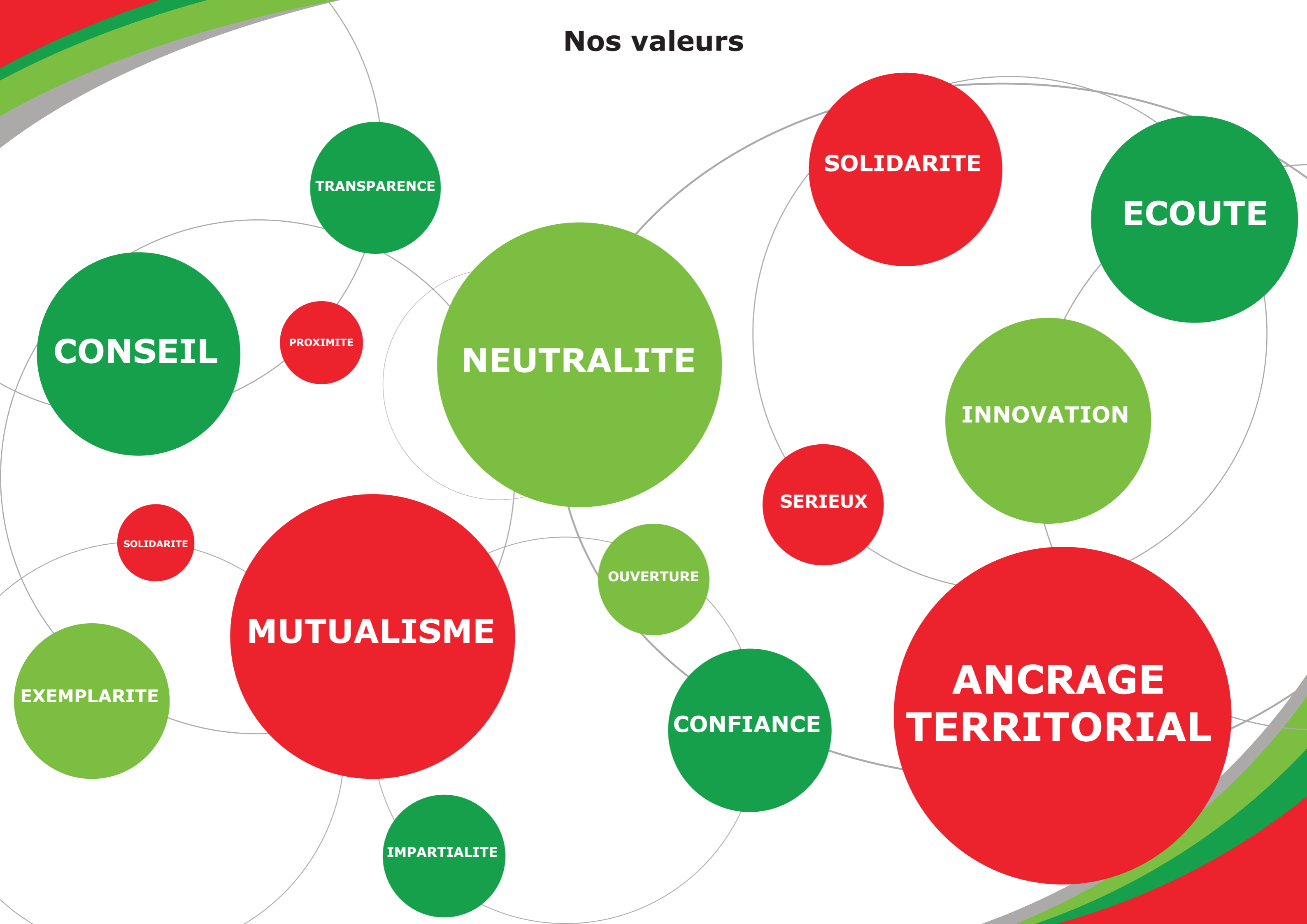
3-4 essais innovants / an

Charte d'engagement

L'élu(e) s'engage à :

- Lire et appliquer l'ensemble des éléments constituant la charte du bien vivre ensemble et le guide de fonctionnement des instances
- Respecter et transmettre les fondements, l'éthique et la raison d'être de la chambre d'agriculture et défendre l'intérêt commun
- Etre dans une écoute mutuelle et appliquer une discipline collective permettant d'être efficace au sein de toutes les instances
- Défendre la performance technique et économique, des exploitations agricoles du département et de la chambre d'agriculture dans l'équité et la transparence
- Véhiculer une image positive de l'agriculture, de la filière forêt bois vosgienne et de la chambre : dynamique, innovante, au service et proche des agriculteurs, des forestiers et des salariés, respectueuses de l'environnement
- Respecter la confidentialité des décisions du bureau et de la session ; et veiller à ne pas divulguer des informations pouvant compromettre le bon fonctionnement ou l'image de la chambre d'agriculture des Vosges
- Assumer les missions qui lui sont confiées (cf. descriptif des missions de l'élu pour chacune des instances)
- Etre acteur des orientations stratégiques et des décisions associées, les respecter et les soutenir en dehors de la session
- S'investir autant que possible (assiduité, volontariat, implication personnelle, source de propositions) dans ses missions, notamment dans les groupes de travail et commissions dans lesquelles il intervient
- Chercher et apporter toutes informations utiles à la réflexion de la chambre, en lien avec ses compétences et son expérience (représentations externes, participations GT ...)
- Etre le relai des idées (informations, critiques, souhaits) de tous les agriculteurs, propriétaires forestiers clients ou pas du département, en session, au bureau et dans les GT et s'engager à y répondre (rôle d'ambassadeur de la chambre)
- Faire bénéficier la chambre de son réseau et de ses connaissances
- Etre en relation avec les équipes opérationnelles de la chambre sur les thématiques et projets sur lesquels il est investi
- Améliorer ses compétences par la formation après écoute de ses besoins et par ses liens avec les techniciens et responsables opérationnels de la chambre

Nos valeurs



CONSEIL

TRANSPARENCE

PROXIMITE

NEUTRALITE

SOLIDARITE

ECOUTE

INNOVATION

SERIEUX

OUVERTURE

MUTUALISME

CONFIANCE

**ANCRAGE
TERRITORIAL**

SOLIDARITE

EXEMPLARITE

IMPARTIALITE

Liste des élus par pôle

DIRECTRICE
Anne-Marie VIEU
06 63 54 09 07

PRESIDENT
Jérôme MATHIEU
06 11 38 77 34

Pôle ouest

Responsable pôle
Marc Antoine PHILIPPE
06 88 05 46 74

Elu référent
Thierry MOUROT
06 83 33 02 33

FONTAINE Jean-Paul
06 83 88 90 18

JACOPIN Anne
06 71 21 84 72

LECHENE Vincent
06 72 12 23 50

MATHIEU Bertrand
06 87 65 90 98

GUERIN Philippe
Pas de téléphone

SIMONIN Raphael
06 08 46 78 38

SION Bernard
06 74 59 05 97

THIERY François
06 80 41 35 51

THOMAS Nathalie
06 79 34 03 55

Pôle centre

Responsable pôle
Matthieu HAMMER
06 47 69 14 84

Elu référent
Jean Louis LACROIX
06 25 51 69 94

BALLET Silvère
06 42 51 36 22

CLEMENT Philippe
06 71 03 04 37

HUMBERT Dominique
06 59 74 98 90

ORIEL Fabian
06 44 15 60 34

PIERRON Bruno
06 84 36 95 99

SAUNIER Lydie
06 20 35 38 12

BARABAN Nicolas
06 82 45 78 30

HELLE Aline
06 79 33 67 17

MARIN Denis
06 09 01 59 22

PERRIN Roger
06 07 50 10 33

THOUVENOT Patricia
06 07 83 84 19

MOREL Norbert
06 19 22 18 25

VIRION Eric
06 80 10 40 51

RAJOIE Stéphanie
06 03 54 43 39

PLYANT Sophie
03 29 30 74 78

Pôle est

Responsable pôle
Agnès LEGRAND
06 74 44 06 22

Elu référent
Mickaël MOULIN
06 81 37 13 61

LALLEMAND Nicolas
06 87 92 49 82

CORNEMENT Damien
07 88 13 93 49

LAMBERT Victorien
06 86 67 64 50

MATHIEU Jérôme
06 11 38 77 34

CLAUDEL Francine
06 88 67 86 10

CHATELAIN Claude
06 22 51 71 98

VOIRIN Bernard
06 85 42 21 62

PERRY Isabelle
06 95 41 98 96